

IMPORTANT : CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Lacanau, le 13 Mars 2020

Le Principal du Collège de Lacanau

Aux

Parents d'élèves

Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Madame, Monsieur,

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. **Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.** Les élèves restent soumis à l'obligation scolaire.

Dans le cadre de la continuité pédagogique, les élèves devront poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place en s'appuyant sur deux outils numériques :

- **Pronote** pour la consultation des cahiers de texte (devoirs à réaliser aux dates indiquées) et des résultats comme c'est déjà le cas habituellement,
- **Plateforme spécifique OSE** pour récupérer les cours en ligne et exercices d'application. Cette plateforme commencera à être alimentée à partir du mardi 17 mars 2020.
L'accès à cette plateforme se fait à l'adresse suivante : <https://ose.ac-bordeaux.fr>
Les identifiants et mot de passe correspondent à ceux des téléservices communiqués à l'ensemble des parents l'automne dernier.
Une nouvelle diffusion sera effectuée à compter du lundi 16 mars 2020, notamment si vous n'avez jamais utilisé ces identifiants.

Cette plateforme permettra également de déposer des devoirs ainsi que de communiquer avec les enseignants.

Indépendamment du dispositif mis en place par le Collège de Lacanau, vous avez aussi la possibilité d'ouvrir un compte pour votre enfant sur la plateforme du Centre National d'Enseignement à Domicile (CNED) « Ma classe à la maison » à l'adresse suivante : <https://college.cned.fr>

Remarque : le collège ne gère pas les accès à la plateforme du CNED ni le contenu de ce qui vous sera proposé.

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser seront préparés par les professeurs. Des devoirs seront également à restituer par les élèves. Cet échange s'effectuera de la manière suivante :

- Mise à disposition des activités par les professeurs les mardis et vendredis pour être récupérés par les parents concernés au collège (entre 8h15 et 12h15 et entre 13h30 et 17h30).
- Restitution des travaux des élèves selon les mêmes modalités en tenant compte des délais donnés par les enseignants.
-

Remarque : Cette modalité de récupération / dépôt au collège s'appliquera exclusivement pour les élèves et familles ne disposant pas d'internet. La continuité pédagogique par internet est prioritaire et à privilégier afin de limiter tout contact et toute éventuelle propagation virale.

Pour toutes questions, ou pour toute difficulté de connexion, vous pouvez contacter l'établissement au **05.57.17.70.40** aux heures d'ouverture ou à l'adresse mail suivante : ce.0333287u@ac-bordeaux.fr

Compte tenu de la situation, et n'ayant aucune visibilité sur le nombre d'appels ou de mails à traiter, je fais appel à votre indulgence quant au délai de réponse. En revanche, je m'engage à ce qu'une réponse vous soit systématiquement donnée.

Enfin, je vous invite à **accompagner votre enfant dans la mise en place de cette continuité pédagogique à distance en vous assurant que cette période ne soit pas considérée comme une période de vacances scolaires et que votre enfant respecte ses obligations scolaires.**

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Le Principal

Sébastien GASC